



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'homme, l'eau, le marais : quelques aspects d'une relation sociale dans une zone humide

Mr Jean-Paul Billaud, Yves Bruguère-Garde

Citer ce document / Cite this document :

Billaud Jean-Paul, Bruguère-Garde Yves. L'homme, l'eau, le marais : quelques aspects d'une relation sociale dans une zone humide. In: Économie rurale. N°208-209, 1992. L'agriculture et la gestion des ressources renouvelables. Session des 29 et 30 Mai 1991, organisée par Maryvonne Bodiguel (CNRS) avec la collaboration de Michel Griffon (CIRAD) et Pierre Muller (CRA-FNSP) pp. 50-53;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1992.4449>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1992_num_208_1_4449

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

Alors que les rapports entre la société et son milieu « naturel » ainsi que l'arbitrage entre les usages de l'eau sont d'une grande actualité, les marais offrent un terrain privilégié pour une recherche sur l'impact des contraintes d'environnement dans le cadre d'une problématique de l'action. A partir de la reprise et de la réactualisation vingt ans après d'une enquête sur les marais de Hiers-Brouage (Charente-Maritime), les auteurs analysent à travers l'eau les représentations de leur milieu et les pratiques des agriculteurs. La diversité et la complexité sont restituées montrant que le discours sur l'environnement exogène à la société rurale n'est pas encore intégré à la représentation du milieu : pour saisir les rapports de l'homme à l'eau il faut d'abord s'en référer à ses pratiques.

Abstract

Human, water, marshland : some aspects of a social relation in a wetland

When the relations between society and its « natural » environment as well as the conciliation between water purposes are a real present day problem, the marslands give a privileged ground for a research about environmental restraints in the scope of a problematic of action. From the resumption and actualization of a 20 years old scientific undertaking on the Hiers-Brouage marshes (on the Charente-Maritime coast), the authors analyse through water the representation of their environment and the farmers' practices. The variety and complexity are restore, showing that the ecological talk exogenous of the rural society is not yet integrated in the environmental representations : to understand the relations between human and water it is best first to refer to his practices.

L'HOMME, L'EAU, LE MARAIS : QUELQUES ASPECTS D'UNE RELATION SOCIALE DANS UNE ZONE HUMIDE

Jean-Paul BILLAUD* et Yves BRUGIERE-GARDE**

Résumé :

Alors que les rapports entre la société et son milieu « naturel » ainsi que l'arbitrage entre les usages de l'eau sont d'une grande actualité, les marais offrent un terrain privilégié pour une recherche sur l'impact des contraintes d'environnement dans le cadre d'une problématique de l'action. A partir de la reprise et de la réactualisation vingt ans après d'une enquête sur les marais de Hiers-Brouage (Charente-Maritime), les auteurs analysent à travers l'eau les représentations de leur milieu et les pratiques des agriculteurs. La diversité et la complexité sont restituées montrant que le discours sur l'environnement exogène à la société rurale n'est pas encore intégré à la représentation du milieu : pour saisir les rapports de l'homme à l'eau il faut d'abord s'en référer à ses pratiques.

HUMAN, WATER, MARSHLAND : SOME ASPECTS OF A SOCIAL RELATION IN A WETLAND

Summary :

When the relations between society and its « natural » environment as well as the conciliation between water purposes are a real present day problem, the marshlands give a privileged ground for a research about environmental restraints in the scope of a problematic of action. From the resumption and actualization of a 20 years old scientific undertaking on the Hiers-Brouage marshes (on the Charente-Maritime coast), the authors analyse through water the representation of their environment and the farmers' practices. The variety and complexity are restore, showing that the ecological talk exogenous of the rural society is not yet integrated in the environmental representations : to understand the relations between human and water it is best first to refer to his practices.

Alors que la concurrence pour l'accès à la ressource eau entre des usages multiples se pose tous les jours de manière plus pressante, il est intéressant de se pencher sur des sociétés rurales où la gestion de l'eau fait plus qu'ailleurs partie des enjeux majeurs depuis des siècles. Les sociétés établies dans les marais font partie de celles-ci.

Ici les conflits sont anciens, ils ne sont pas pour autant définitivement arbitrés, ils se sont déplacés au cours des siècles mais restent d'une très grande actualité. Ces terroirs sont, pour le chercheur, des terrains de prédilection pour comprendre les rapports entre une société et son milieu « naturel », ils sont le produit d'une longue histoire de confrontation entre un système social et un espace. L'enjeu de la démarche de recherche y est double. D'une part la recherche relève d'une problématique de l'action — parce que l'enjeu gestionnaire local est grand —, d'autre part elle permet, d'un point de vue plus fondamental, d'étudier l'impact de contraintes d'environnement imposées de l'extérieur à des formations sociales confrontées à la gestion de l'eau.

C'est en effet de l'eau que procède toute désignation d'un espace de marais : on parlera de « marais doux » par opposition aux « marais saumâtres » ; de même les « marais desséchés » engendrent des « marais mouillés ». La gestion collective de l'eau est la raison d'être des syndicats de propriétaires de marais, structure de pouvoir fondamentale dans les sociétés maraîchines (Billaud, 1986). Aussi, était-il logique, dans une enquête destinée à mieux saisir les rapports entre une société rurale et un marais, de s'intéresser aux relations des agriculteurs à l'eau. Le devenir de ces écosystèmes humides menacés de banalisation à travers l'intensification ou la déprise agricole se traduit dans tous les cas par la perte de leurs caractéristiques écologiques actuelles. Comprendre les relations au marais de ces hommes, qui décident au jour le jour ce que seront demain ces espaces, est donc prioritaire.

LE MARAIS UNE ZONE MARGINALISÉE ?

En France, dans les années soixante, l'agriculture moderne prend peu à peu le pas sur une agriculture plus tra-

* CNRS - Groupe de recherches sociologiques, Université de Paris X-Nanterre.
 ** CEMAGREF, Groupement de Bordeaux.

ditionnelle sauf sur certains secteurs. Les marais de la façade atlantique font partie de ces derniers. Des travaux d'hydraulique lourds ont été réalisés par l'Etat, mais ils n'ont pas été suivis de modifications de la mise en valeur des marais. Pourquoi ? Telle est alors la question des services agricoles de Charente-Maritime. C'est pour y répondre qu'une vaste enquête est confiée au CERAFER (ancêtre du CTGREF, aujourd'hui CEMAGREF) sur l'ensemble des marais de Charente-Maritime (ministère de l'Agriculture, 1968), enquête que nous avons aujourd'hui exhumée des archives. L'objectif est alors de comprendre pourquoi l'intensification ne suit pas les efforts développés par l'Etat en matière d'aménagement, de repérer les blocages structurels et « psychologiques » empêchant la synergie entre aménagement et intensification (Ginouves, 1972). Il suffirait alors, pense-t-on, de faire sauter ces blocages pour que le développement puisse s'appliquer là comme ailleurs. Les plus sensibles au discours sur l'intensification sont jeunes, plutôt fermiers, disposant de structures de production étroites : le marais ne constitue pour eux qu'une petite part de l'exploitation et présente de faibles potentialités agronomiques (1). Pour eux, l'aménagement doit y être mesuré et se faire au moindre coût. Les plus intéressés à l'aménagement des marais sont plutôt âgés, propriétaires, proches du marais et à la tête de grandes structures. Ils souhaitent travailler « moins les pieds dans l'eau » mais sans vouloir pour autant modifier leurs manières de produire. Ce ne sont pas des adeptes de la « révolution fourragère ». En voulant favoriser les jeunes contre les plus âgés, les fermiers au détriment des propriétaires, les proches par rapport aux éloignés, peu au fait des marais, la politique volontariste des instances agricoles restera sans effet majeur pendant une quinzaine d'années, faute d'interlocuteurs (Billaud-Brugière, 1989). Ce n'est qu'au début des années quatre-vingts que l'intensification des marais recevra un écho favorable chez une nouvelle génération d'agriculteurs, très minoritaire à l'époque de l'enquête de 1968. Cette modification des pratiques coïncidera avec la mise en place des quotas laitiers, et à un moment où la réduction de la surproduction céréalière est de plus en plus envisagée par la CEE dans le cadre d'une nouvelle Politique Agricole Commune de maîtrise de la production.

Aussi, vingt ans après l'enquête menée en 1968, le devenir de ces espaces est de nouveau en débat au sein des instances agricoles. L'agriculture est à un nouveau tournant ; les zones humides littorales, marginales lorsque voici vingt ans l'intensification était le credo de la Politique Agricole, deviennent centrales dans un débat où écologie et environnement sont des enjeux de plus en plus étroitement associés à l'agriculture. C'est dans ce contexte que nous nous sommes intéressés à ces marais, en inscrivant notre recherche sur les marais de Hiers-Brouage (Charente-Maritime), dans le cadre d'une gestion intégrée de ces espaces considérés comme biotopes sensibles (Billaud et al., 1991).

Notre hypothèse de départ est que, malgré l'encadrement de l'agriculture pendant vingt ans par des organismes de « développement », la diversité des modes de production et de représentation persiste : ils ont leur logique et leur rationalité propres. En particulier, si l'opposition semble

bien réelle entre une minorité qui souhaite labourer le marais pour sa mise en culture et les autres, il apparaît que chez ceux-ci il y a diverses façons d'être éleveur en marais. Il s'agissait donc pour nous de révéler et d'analyser ce que veut dire être éleveur en marais. A la lecture des résultats de l'enquête que nous avons réalisée (2), il est apparu que les rapports des agriculteurs à l'eau déterminaient des comportements très typés par rapport à l'espace marais. Si l'opposition culture/élevage en marais n'est pas un simple problème de niveau d'eau souhaité bas par les uns, haut par les autres, l'appréciation portée sur le mode de gestion de l'eau et son évolution dans le temps permet d'identifier clairement différents types de représentation et de pratiques en marais qui ne se réduisent pas à la simple opposition labour/prairie naturelle.

L'EAU ET LE MARAIS

Le marais doux, c'est de la terre, certes mais surtout des parcelles entourées d'eau par les canaux (3). Chaque parcelle est entièrement entourée de fossés où l'eau circule. L'eau apporte sur ces espaces un point de vue spécifique du rapport entre l'homme et le milieu. L'eau c'est aussi la première contrainte du marais. Dans notre échantillon, 47 % des parcelles sont recouvertes en moyenne plus de deux mois par an sur plus du quart de la surface. En vingt ans, beaucoup d'aménagements hydrauliques ont été faits, et une majorité d'exploitants pensent que la maîtrise de l'eau a été améliorée en été (61 %), et en hiver (56 %). Mais les efforts pour la maîtrise hydraulique n'ont réellement porté leurs fruits que sur 25 % du parcellaire, puisque la submersion qui touchait il y a vingt ans les trois-quarts des parcelles, en affecte encore la moitié.

En effet, les changements les plus importants dans ce domaine sont moins physiques que psycho-sociologiques. Ainsi, le marais apparaît plus contraignant aujourd'hui qu'en 1967, et il est remarquable qu'un certain fatalisme gagne au moment même où les techniques mises au point par la recherche agronomique permettent dans beaucoup de cas de dépasser les contraintes hydrauliques. Deux exemples : en 1988, pour le quart des agriculteurs, la parcelle est inondable quoiqu'on fasse (16 % en 1967) ; le « jas », dépression dans les parcelles correspondant aux anciennes vasières ou aires saunantes des salines, est jugé aujourd'hui responsable du caractère inondable de ces prairies par près d'un agriculteur sur deux (6 % en 1967). La structure en creux et en bosse de ces marais, symbole de l'histoire spécifique de ce territoire, est, davantage qu'il y a vingt ans, vécue comme un handicap et non comme un atout permettant une pousse étalée de l'herbe.

Le niveau d'eau souhaité dans les canaux dépend évidemment des systèmes de production. Là encore, l'enquête apporte quelques surprises. Le discours dominant (Profession agricole, DDA...) laisserait en effet sous entendre une évolution vers une forte aspiration des agriculteurs à une gestion basse du niveau d'eau dans les fossés. Cette demande

1. La spécificité des exploitations des marais de Charente-Maritime, à la différence de celles du marais poitevin, tient à leur établissement sur terres hautes et marais. Il s'ensuit des stratégies productives particulières en fonction de l'utilisation de ces deux types d'espace.

2. L'enquête réalisée en 1988 concerne un échantillon de 215 parcelles exploitées par 162 exploitations. Parcelles et exploitations ont fait l'objet d'un questionnaire portant sur les pratiques, les systèmes de culture et d'élevage, la perception des problèmes fonciers d'hydraulique et d'aménagement.

3. Par opposition au marais saumâtre où c'est de l'eau entourée de terre, les talus.

est certes majoritaire, comme elle l'était en 1967, mais pas autant qu'on serait en droit de le penser à l'écoute du discours dominant. Il faut noter que le niveau d'eau est plus bas aujourd'hui qu'en 1967, et donc que cette revendication est pour certains satisfaite. Mais, ce qui est le plus étonnant, c'est qu'il existe encore quelques agriculteurs (7 %), soit un peu plus qu'en 1967 (6 %), pour souhaiter un niveau d'eau plus élevé dans les canaux, même si la submersion des prairies est de moins en moins jugée utile sinon nécessaire (6 % en 1988, 12 % en 1967).

En vingt ans, nous constatons donc une évolution, mais le marais n'a pas, loin s'en faut, subi une révolution comme pourrait nous le laisser croire le discours dominant de ces quelques dernières années. Pour saisir une telle évolution des mentalités, on peut aussi prendre en compte la relation plus intime de l'agriculteur avec sa parcelle.

L'EAU ET LA PARCELLE

Les parcelles de marais sont pour 60 % d'entre elles faites de bosses et de « jas » ; sur les autres, la microstructure héritée de l'époque salicole a été effacée par un nivellement grossier (10 %) ou par un aménagement plus important (30 %).

Si l'eau est bien la première contrainte du marais, le fossé, où le niveau d'eau dépend de la gestion syndicale, cristallise la relation entre l'homme et l'hydraulique sur le plan parcellaire. La microstructure salicole, héritée du passé, est assez largement rejetée, ce qui n'est pas une surprise. Mais, par exemple, un éleveur sur deux dit ne pas entretenir le fossé, faire tout pour s'en passer (comblement ou pose de clôtures), ce qui indique combien est grande la crise du rapport de l'éleveur à la zone humide. Certes, le fossé conserve une utilité (gardiennage et abreuvement du troupeau), mais il représente par excellence — car il est exigeant socialement de gérer un niveau d'eau élevé dans le fossé — la contrainte hydraulique. De ce point de vue, le fait que le rejet du fossé ne soit pas général chez les « céréaliers », alors qu'en dehors de l'irrigation le fossé ne lui est d'aucune utilité, est un indice de la complexité des évolutions touchant le rapport de l'homme à son milieu : on accepte que le marais reste un système hydraulique à partir du moment où on en a la maîtrise absolue, ce qui n'est pas un des moindres paradoxes des aménagements récents puisqu'on pouvait penser qu'une évolution vers une plus grande maîtrise hydraulique aurait abouti à affranchir définitivement l'homme de la gestion de l'eau.

L'enquête nous apprend ainsi que les éleveurs pour qui le fossé est perçu comme une contrainte sont ceux dont la submersion des parcelles est importante et régulière ; mais quand la parcelle n'est affectée, ni par la sécheresse, ni par l'inondation, un niveau d'eau élevé devient un atout qu'ils soient éleveurs ou céréaliers.

Autrement dit, une gestion élevée, même en hiver, du niveau d'eau dans le fossé rencontre un écho plus favorable chez ceux qui maîtrisent l'hydraulique sur le plan parcellaire.

Or, il apparaît que cette maîtrise est plus grande chez ceux qui sont proches du marais. L'éloignement du siège d'exploitation, question jugée fondamentale voici vingt ans, est toujours d'actualité. Mais, comme on va le voir, si elle n'épuise pas ce qui fait toute cette relation, elle permet d'expliquer en quoi le rapport de l'homme au marais est aussi fait de plus ou moins grande proximité.

L'HOMME ET L'EAU

Le fossé de ceinture de la parcelle correspond à un aménagement permettant l'évacuation de l'eau excédentaire en période pluvieuse, ou l'apport d'eau en période de sécheresse. Mais c'est aussi une contrainte d'entretien. Ainsi, l'enquête nous apprend que pour près d'une parcelle sur deux, l'exploitant ne se souvient pas, même approximativement, de la date du dernier curage. Plus la contrainte est forte, plus elle est subie.

En fait, on peut distinguer deux populations : ceux qui interviennent au niveau du curage des fossés mais aussi sur d'autres aspects de l'entretien des parcelles ; ceux qui n'entretiennent pas. Les premiers donnent une appréciation positive ou négative, ce qui veut dire qu'ils portent un jugement sur l'évolution de la parcelle et des niveaux d'eau ; les seconds considèrent que rien ne change sur le plan hydraulique ou bien ne peuvent se prononcer. Il apparaît que ces derniers sont éloignés, c'est-à-dire que leur siège d'exploitation est situé à plus de dix kilomètres du marais. Ce seuil de dix kilomètres apparaît en cela comme une référence pertinente pour comprendre ce qu'on entend par éloignement du marais. Au-delà, l'intensité du rapport de l'exploitant au marais faiblit puisqu'il ne peut le plus souvent se prononcer sur son évolution ou ne constate aucun changement.

Mais, si la population des exploitations éloignées est assez homogène dans son rapport au marais, il n'en est pas de même pour les proches. On y distingue en fait les deux perceptions, les deux degrés d'implication dans le marais. Ainsi une partie des proches ont une vision du marais tout à fait similaire aux éloignés : on parlera donc d'« éloignement mental » à propos du rapport de l'homme et du marais, la distance physique étant alors déterminante mais pas nécessaire.

AGRICULTEUR DE MARAIS ET ENVIRONNEMENT

On vient de voir comment a évolué le rapport de l'agriculture à la zone humide dans un contexte d'aménagement hydraulique orienté vers la maîtrise de l'eau et même l'assèchement. Qu'en sera-t-il dans un contexte où l'environnement devient l'enjeu central ? Va-t-on voir par exemple une restauration du contrat éleveur-système hydraulique particulièrement mis à mal ces derniers temps ? L'enquête permet de donner quelques pistes d'évolution possible.

Si l'agriculteur du marais se reconnaît à une très large majorité comme le « jardinier de la nature », il est très réticent dès qu'il est question de paysage et de tourisme. Modeller l'espace, oui, mais à travers une activité productive, et non exclusivement pour lui-même. Ce paysage, ce « jardin », il le respecte pour son caractère patrimonial, non pas pour sa beauté, et il se méfie de sa valorisation touristique. Les plus réticents à préserver la beauté du paysage sont les plus jeunes (moins de 35 ans), c'est-à-dire ceux qui le plus souvent cultivent le marais. Ils sont pourtant les plus ouverts à la valorisation touristique qui, à leurs yeux, peut donner un intérêt économique au milieu.

A travers ses relations avec la profession conchylicole située en aval, l'agriculteur a été sensibilisé aux problèmes de qualité de l'eau. Par contre, les associations de protection de la nature et le discours écologiste sont très mal perçus par les éleveurs autant que par les cultivateurs. On remarquera cependant que les nantis, ceux qui ont réalisé leurs projets de mise en culture, et qui en quelque sorte ont mis leurs parcelles

hors jeu, sont les plus ouverts à un discours à sensibilité écologique dont, de toute évidence, ils n'ont pas peur des conséquences. Par contre, ceux qui ont des projets non réalisés, sont beaucoup plus intransigeants. Ceci, alors même que leurs conceptions de l'aménagement des marais sont assez similaires. Rien ne permet donc de supposer qu'il existe actuellement un groupe d'exploitants ayant une démarche cohérente et spécifique (c'est-à-dire faisant preuve d'un système de pratiques et de représentations logiques et structurées), qui puissent devenir le partenaire idéal d'un développement agricole basé sur la valorisation agronomique de la prairie naturelle, à savoir le système de production le plus compatible avec une logique environnementale.

L'opposition encore dominante entre l'agriculture et l'environnement nourrit en fait une dichotomie dans le discours de l'agriculteur sur sa pratique de la nature : soit il parle en écologiste — employant des termes à connotation très urbaine —, soit il parle en paysan mais n'opère pas une synthèse thématique entre ces deux niveaux. Le cultivateur est plus au fait du discours écologique urbain et pourra, quand il n'est pas touché dans ses intérêts micro-économiques, le reproduire. L'éleveur, qui a, a priori, sur le marais une pratique plus compatible avec les exigences écologiques, s'opposera malgré tout au discours écologique. Le discours sur l'environnement est donc exogène et n'est pas encore intégré à la représentation que les agriculteurs se font de leur milieu : pour saisir le rapport de l'homme à l'eau, il faut d'abord s'en référer à sa pratique.

CONCLUSION

En définitive, les rapports de l'agriculteur au marais à travers son rapport à l'eau permettent de distinguer plusieurs profils dominants :

— celui de l'éleveur « éloigné » du marais qui se satisfait de sa submersion annuelle mais la subit depuis longtemps, il ne tient pas à une gestion élevée du niveau d'eau en hiver ;

— celui de l'éleveur « proche » du marais, plutôt enclin à refuser une gestion élevée du niveau d'eau, mais pouvant être particulièrement sensible à la gestion estivale ;

— celui du céréalier qui draine ou de l'éleveur qui obtient une excellente évacuation de l'eau et qui, soit en sont satisfaits et ne veulent surtout pas d'eau dans les fossés, soit estiment qu'il faut de l'eau dans les fossés, été ou hiver. La demande d'eau portera pour le céréalier sur l'irrigation en bordure du marais, considérée alors comme une réserve tampon, l'éleveur verra dans les fossés en eau une bonne clôture et un abreuvement facile.

La relation éleveur/céréalier sur le marais n'est pas toujours très aisée, elle ne se limite pas à un simple problème de niveau d'eau. Comme nous l'avons vu, il n'y a pas d'un côté les éleveurs demandant un niveau d'eau élevé pour que les fossés puissent servir de clôture efficace et d'abreuvement l'été et de l'autre, les céréaliers pour qui le fossé ne sert qu'à évacuer un excédent d'eau et pour qui le niveau doit être au plus bas. La coexistence des activités sur cet espace n'est pas liée à l'existence d'un simple compromis sur le niveau d'eau comme le pensent bon nombre de céréaliers. Sans doute ceux-ci ne veulent pas apparaître comme ayant une attitude d'exclusion vis-à-vis de ceux qui utilisent le marais pour l'élevage. Pour les éleveurs le problème est plus profond. Car en fait, le choix de l'élevage sur prairie naturelle ne relève pas au sens strict d'une rationalité d'ordre économique ou technique. La majorité des éleveurs dit faire de l'élevage parce qu'ils estiment que le marais a une vocation privilégiée pour la prairie naturelle. Ils sont au contraire moins unanimes, et même minoritaires, pour attribuer à la nature du sol ainsi qu'à l'hydraulique les raisons qui les empêchent de labourer, tout en jugeant en majorité non rentable un tel investissement. Ceci est l'expression d'un conformisme social pour plus du tiers (« autour personne ne laboure ») mais aussi la manifestation d'une forte conviction.

Cette conviction pourra-t-elle se reconnaître dans les discours sur l'environnement qui circulent actuellement dans l'espace local, en particulier à la faveur de l'application de l'article 19 ? Tel est, de toute évidence, l'enjeu du moment.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BILLAUD J.P. (1986). — L'Etat en perspective : L'Etat nécessaire ? Aménagement et corporatisme dans le marais poitevin. *Etudes Rurales*, n° 101-102, pp. 73-111.

BILLAUD J.P., BRUGIERE-GARDE Y. (1989). — Aménageurs et chercheurs en zone humide : réflexions sur une enquête de 1967 et perspectives pour 1988. *Troisième conférence internationale sur les zones humides*, Rennes, 19-23 septembre, 8 p.

BILLAUD J.P., BRUGIERE-GARDE Y., CHEVALLIER C. (1991). — *Les marais de Hiers-Brouage vingt ans après : de l'agriculture à la nature ?* CNRS-CEMAGREF-INRA. 124 p.

GINOUVES J. (1972). — *Quelques aspects de l'exploitation des marais de Charente-Maritime. Les raisons d'une stagnation.* BTI, n° 266, 9 p.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE (1968). — *Les marais de Charente-Maritime - Etude technique et économique.* 3 tomes, 81 p., 64 tab., 20 cart.